L'Athénée Louisianais

Célèbre, par une fête littéraire et artistique, le 30me Anniversaire de sa Création.

Ne vit pas vieux qui veux! vérité que confirme chaque jour la fragilité de tout ce qui est d'essence humaine. Mais s'il est vrai que souvent hommes et choses n'ont qu'une éphémère existence, il est également vrai que le Bon, le Beau, l'Utile sont moins accessibles que la Banalité aux atteintes de ce grand dissolvant que l'on nomme le Temps; et au rang de ce Bon, de ce Beau, de ce Utile plaçons l'Athénée Louisianais, cette admirable société qui non seulement a résisté à la démoralisatrice influence du milieu où elle s'agite, mais a poursuivi avec ce calme, cette sérénité que donne le sentiment de la valeur, la mission qu'elle s'est dévolue: de conserver à la langue française en Louisiane sa vitalité, de la vulgariser, de la faire aimer, de la faire parler.

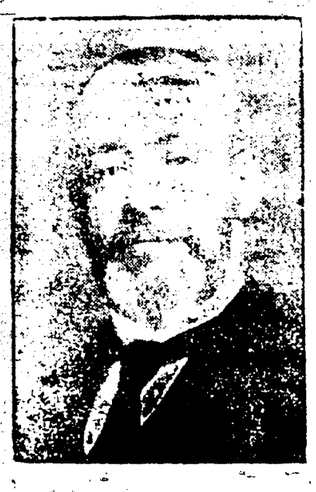

M. ALCEE FORTIER,
Président de l'Athénée Louisianais.

L'Athénée Louisianais, célébrait hier soir le trentième anniversaire de sa création, et disons que jamais fête aussi animée, aussi intéressante n'a eu lieu dans cette salle de l'Union Française qui, malgré sa vastitude, contenait difficilement la foule qui s'y pressait.

L'Athénée Louisianais dont l'historique a été fait par son zélé président, M. le professeur Alcée Fortier, a déjà fourni une carrière longue et brillante; et à la souplesse, à l'élasticité de son pas dans la vie, il est permis de fonder sur son avenir les plus beaux espoirs. Jamais, assurément, ne se laissera-t-il surprendre par les infirmités de l'âge; et le secret de sa perpétuelle jeunesse il ne faut pas le chercher ailleurs qu'au sein des hommes qui aujourd'hui en dirigent les destinées; novateurs inlassables qui, s'ils s'éprennent des formes nouvelles de l'art, s'ils sont toujours à la recherche du nouveau, tiennent en respectueuse estime leurs ainés; prêtent une oreille attentive aux mélodies qui les ont émus, et ne cherchent pas à détrôner leurs dieux pour les remplacer par un Jupiter fantaisiste.

Entendez-les parler de l'Athénée, de ceux qui l'ont vu naître, qui, penchés sur son berceau, l'ont entouré de tendresse, ont guidé ses premiers pas, ils vous édifieront, et vous ne pourrez vous défendre d'un sentiment d'admiration devant une telle loyauté, une si touchante bienveillance.

Le premier à prendre la parole pour souhaiter la bienvenue à l'assemblée, a été le Président M. Fortier; il l'a fait fort gracieusement et a retracé à longs traits l'existence pleine d'intérêt de la Société.

Après l'exécution d'un chœur, "Les Saltimbanques", par plusieurs demoiselles et messieurs, et d'un solo de piano par Mlle Marie Boissonneau, le Consul de France s'est livré à une délicieuse causerie. M. Dejoux dit finement les choses, et pendant une demi heure il a tenu ses auditeurs sous le charme de sa parole étincelante.

M. VERAN DEJOUX,
Consul de France.

Il s'est exprimé ainsi:

Mesdames et Messieurs,

Vous venez d'entendre l'intéressant historique que vous a fait M. le Professeur Alcée Fortier de cet Athénée Louisianais dont nous commémorons aujourd'hui le 30e anniversaire. Vous avez suivi, dans le récit éloquent de son Président actuel, la genèse de cette vaillante institution qui s'est donné pour mission, dès son début, et n'a pas cessé, depuis lors, de la remplir, de maintenir haut et ferme, sur une terre jadis française, le drapeau de la langue, de l'esprit et des coutumes de l'ancienne Mère-Patrie. Vous avez constaté avec lui que depuis trente ans, l'Athénée Louisianais a consacré tous ses efforts à ne pas laisser s'engloutir, dans le flot toujours montant de l'influence anglo-saxonne, cette fleur délicate de l'âme française qui croissait naguère, par corbeilles innombrables, sur les rives fécondes du Mississipi et qui s'épanouit encore aujourd'hui dans des parterres plus restreints, mais fidèlement cultivés.

C'est le souci de cette culture que l'Athénée Louisianais a pris pour tâche d'entretenir parmi les populations d'origine française et qui doit également appeler toute l'attention et tout l'intérêt des représentants de la France à la Nouvelle-Orléans. J'ai hâte de vous dire, Mesdames et Messieurs, que ceux-ci, et mes prédécesseurs n'ont pu manquer de l'éprouver comme moi-même, se trouvent à la Nouvelle-Orléans, dans une situation tout à fait privilégiée. Le Français, vous le savez, si nomades que puissent être ses goûts et son existence, a toujours un peu, quand ce n'est pas beaucoup, la nostalgie du pays natal, et celui qui réside, qui se plaît même à l'étranger, tout acclimaté qu'il soit aux coutumes et à la langue du pays qu'il habite, sent parfois le désir irrésistible de se retremper dans le milieu où se sont écoulées ses premières années et d'entendre parler uniquement autour de lui la langue que sa mère lui avait apprise. Quand il est mordu de cette envie, et que ses moyens le lui permettent, il boucle sa malle et sa valise, saute dans un train ou sur un paquebot et s'en va, pendant quelques mois, se griser de l'air et de l'idiome de son pays, écoutant avec une joie profonde résonner à ses oreilles le pur langage français, se délectant même, suivant ses origines, des âpres vocables bretons, des désinences traînantes du patois picard, ou des fanfares pétillantes du garçon et du provençal. Mais le temps s'enfuit et notre voyageur retourne là-bas, à ses intérêts et à ses affaires, emportant avec lui la chère vision de la patrie, le doux écho de son parler et l'espoir de revenir bientôt s'enivrer de l'une et de l'autre.

Ne croyez pas, mesdames et messieurs, que les consuls et les diplomates français, bien que façonnés, par des fonctions volontairement acceptées, aux conditions souvent sévères des résidences lointaines, soient affranchis le moins du monde de cette nostalgie; ils en sont atteints peut-être plus que les autres et je ne trahirai aucun secret en vous confessant que bon nombre de mes collègues, tout en remplissant avec conscience, et parfois avec éclat, les devoirs de leur charge à l'étranger, considèrent comme un amer supplice leur éloignement de la France en général et du Boulevard en particulier! Il est vrai que des circonstances vraiment atténuantes militent en leur faveur et que souvent de bien dures privations aggravent ce qu'ils appellent volontiers leur exil. Leurs séjours dans les pays où ils sont envoyés sont le plus souvent trop courts pour leur permettre, non seulement de s'y créer des attaches profondes, mais même de s'y ménager une existence tant soit peu attrayante; transplantés soudainement dans un milieu étranger, et forcément inconnu, ils ne trouvent pas toujours dans une colonie, fréquemment très restreinte les ressources sociales qui leur seraient si précieuses; ils doivent donc, ou rester isolé, ce qui n'est pas récréatif, ou frayer avec l'élément indigène, ce qui, parfois, ne l'est pas davantage; ils doivent surtout, et c'est là que je veux en venir pour ne pas trop m'écarter de notre sujet, renoncer, en dehors de leur bureau et de leur foyer familial, s'il en ont un, à l'usage de leur langue natale, à cet échange d'impressions primesautières, à ces légères escarmouches, à ce cliquetis de paradoxes étincelants qui constituent le charme indéniable et vraiment unique de la conversation française. Convenez avec moi, Mesdames et Messieurs, qu'il n'est pas toujours folâtre d'en être réduit, pendant nombre d'années, comme le sont certains de mes collègues, à disserter avec des interlocuteurs turcs, arabes, ou chinois, sur l'état de leur santés respectives et sur les changements de la température!

Je force la note, évidemment, et les langues étrangères européennes, quand nous les savons, nous offrent plus de ressources. Mais néamoins, l'âme anglaise, l'âme allemande, l'âme espagnole, l'âme italienne ne sont pas l'âme française; des différences primordiales séparent toujours profondément deux peuples, seraient-ils établis sur les deux rives d'un même ruisseau, et le plus polyglotte des consuls, après avoir planté sa tente aux quatre coins du monde, restera, et je l'en félicite, aussi foncièrement français qu'un naturel de Béthune ou de Carpentras n'ayant jamais perdu de vue le clocher de sa ville natale.

Mais combien sont différentes, Mesdames et Messieurs les conditions dans lesquelles un Français, quel qu'il soit, artisan, commerçant, industriel.... ou cossul, vient s'établir à la Nouvelle-Orléans! Nulle part à l'étranger, si ce n'est peut-être au Canada, il ne se sent si peu dépaysé; nulle part il ne retrouve, comme ici, dans votre vaste ville, tout un large lambeau de son pays qui semble l'avoir suivi à travers les mers et se dérouler maintenant sous ses pas. Dans la foule animée qui se presse dans vos rues, il entend à chaque instant, avec une joyeuse surprise, résonner des syllabes françaises: s'il ignore la langue anglaise, il peut, presque partout, s'expliquer et s'entendre répondre en français, et quand il arpente, tout émerveillé, votre magnifique rue du Canal, elle lui donne l'illusion, sinon du boulevard parisien, du moins de la Cannebière, et, vous le savez, à en croire les marseillais, si Paris avait la Cannebière, ce serait un petit Marseille!

Ces premières impressions ne font que s'accroître, Mesdames et Messieurs, à mesure que le séjour parmi vous se prolonge: non seulement la colonie française de la Nouvelle Orléans est nombreuse, et composée des éléments les plus honnêtes et les plus travailleurs qui soient, les plus attachés aussi à la Mère-Patrie et les plus soucieux d'augmenter, par leurs institutions d'assistance et de mutualité le bon renom de la France à l'étranger, mais encore les innombrables descendants de Français qui ont abdiqué, par la force des choses, leur nationalité d'origine, continuent-ils à se réclamer de la France en tout ce qui caractérise l'essence de l'esprit français et à pratiquer fidèlement la langue de leurs ancêtres. Ce n'est pas ici, Mesdames et Messieurs, qu'un consul de France se verra obligé de se tenir à l'écart et d'appeler de tous ses vœux le moment où le paquebot libérateur le ramènera vers les lieux bénis où l'on puisse, enfin, converser en français! Les occasions de s'exprimer dans sa langue ne lui manqueront pas et pour peu qu'il fréquente, Mesdames, les salons que votre traditionnelle hospitanité lui ouvre si gracieusement, il pourra, en y savourant le charme exquis des femmes, la galante courtoisie des hommes et la vivacité d'esprit de tous, retrouver, à quelques milliers de lieues de sa patrie, tout l'agrément de ces réunions mondaines qui, sur le vieux continent, sont restées un des plus précieux apanages de la France. Ceci, mesdames, et c'est à vous que je veux m'adresser tout particulièrement avant de terminer, est un fait presque unique dans les annales des villes étrangères, et vous pouvez en être fières à bon droit, car c'est à vous qu'en revient presque tout l'honneur, et certaines d'entre vous l'ont prouvé encore au cours de ces derniers mois en organisant, en suivant avec une assiduité et un intérêt qui ne se sont point démentis, ces causeries littéraires si propres à maintenir parmi vous le culte éclairé des lettres françaises. Aussi je n'hésite pas à dire, Mesdames, que ce trésor de notre langue est principalement confié à vos mains frêles et charmantes et qu'il dépend beaucoup de vous de le voir s'accroître plutôt que de s'éparpiller.

Je ne vous apprendrai rien d'ailleurs en constatant ici que cette tâche ne va pas sans quelques difficultés et que vous trouvez parfois, dans votre plus proche entourage, des résistances plus faciles à déplorer qu'à vaincre. Il est certain qu'un courant de plus en plus fort entraîne les jeunes générations vers l'usage presque exclusif de la langue anglaise. Cela se conçoit aisément, puisqu'en somme l'anglais est maintenant la langue du pays, comme il a toujours été la langue des affaires, et il serait illogique autant qu'inutile de chercher à en restreindre la pratique. Vous pouvez néanmoins, Mesdames, exercer sur vos enfants une pression salutaire en leur faisant comprendre tout l'agrément et même tout l'avantage qu'il y a pour eux à pratiquer aussi le français, à se maintenir en mesure de goûter, quand ils iront visiter cette France qui reste l'objectif de toutes les convoitises, les plus rares finesses d'une langue à laquelle ils se seront initiés dès leur jeune âge.

A vous aussi, Mesdemoiselles, il vous est aisé de persuader celles de vos amies qui demeurent rebelles à l'étude du français que, quelque jour sans doute, elles recevront l'hospitalité de ce Paris dont rêvent toutes les femmes de tous les pays et qu'elles seront alors bien heureuses, de pouvoir y parler, avec l'aisance de vraies Parisiennes, cette langue incomparable de l'Art, de l'Amour.... et des chiffons.

Permettez-moi donc, Mesdames, de vous adresser un appel qui sera certainement entendu: Unissez vos efforts à ceux des hommes éminents qui n'ont cessé, depuis la fondation de l'Athénée Louisianais, de combattre pour la bonne cause; profitez de l'occasion commémorative d'aujourd'hui pour vous affermir dans vos généreuses résolutions; et n'oubliez pas que là bas, par delà les mers, la France sait qu'en cette Louisiane qui fut jadis un des plus beaux fleurons de son domaine colonial, vous êtes, vestales plus charmantes sous la blouse moderne que ne le furent, sous le peplum de fine laine, celles de l'antique Rome, les gardiennes jalouses du feu sacré des traditions françaises et que vous avez juré de ne jamais le laisser éteindre!

M. CHARLES T. SONIAT,
Vice Président de l'Athénée.

M. Charles T. Soniat, second président de l'Athénée est ensuite venu amuser et intéresser le public par une allocution très spirituelle dont nous publions quelques pages.

M. Soniat a parlé sur un ton plutôt plaisant, et ses saillies ont mis la salle en gaieté. A ses pensées souvent neuves, originales, il a donné une expression heureuse. Il a parlé de la Société au point de vue historique et légal, et entr'autres choses a dit:

Mesdames et Messieurs,

A la fin de 1875, le Dr Alfred Mercier, entouré d'un petit nombre de gens de lettres, conçut l'idée de former une Société dans le but:

1. De perpétuer la langue française en Louisiane.
2. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les propager.
3. De s'organiser en Association d'assistance mutuelle; et sous les nom et titre de "Athénée Louisianais". L'Association fut fondée en janvier 1876, et incorporée le 26 juillet 1892, par acte au rapport de M. Bussière Rouen, notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans. Sa charte fut approuvée le même jour par l'avocat de District de la ville de la Nouvelle-Orléans, et enregistrée, le même jour au Bureau des Hypothèques de cette ville, dans le Livre 444, Page 877.

L'Athénée est une corporation: le Code civil de la Louisiane, article 427, définit une corporation comme suit: "Une corporation est un corps "intellectuel, créé par la loi, composé de plusieurs individus réunis "sous un nom commun, dont les "membres se succèdent pour que "le corps demeure toujours le "même, malgré le changement des "individus, et qui, pour certains "objets, est considéré comme une "personne naturelle".

Dans toute vie il y a trois époques marquantes, savoir: 1. La naissance, 2. le mariage, 3. le décès.

L'Athenée étant une créature de la loi, considéré comme une personne naturelle; notre premier devoir est de nous enquérir de son origine, et d'établir d'une façon positive sa parenté. Toute créature, soit humaine, soit intellectuelle, a son créateur. Vous me demanderez, sans doute quel est celui de l'Athénée, c'est-à-dire, quel est son père, et qu'elle est sa mère? A cela je vous répondrai, qu'en parcourant les premières pages de son histoire, nous trouvons que c'est le Dr Alfred Mercier, qui le premier, fit jaillir, dans le sein de la Louisiane, l'étincelle de création. Nous le déclarons donc, père de l'Athénée.

Comme cet enfant a été créé par la loi: que la loi (Art. 1 C. C.) est une déclaration solennelle de la volonté législative: que la législature est une des branches de notre gouvernement; il s'en suit que c'est la Louisiane, souveraine, qui l'enfanta. Nous proclamons donc la Louisiane, mère de l'Athenée.

Nous voyons venir au monde cet être, possédant de suite toutes ses facultés intellectuelles, et un corps composé de membres fondateurs qui ont signé la charte, comme suit.

1. Alfred Mercier, D. M. P.
2. Alcée Fortier.
3. John Dell'Orto, M. D.
4. Le général G. T. Beauregard.
5. Edgar Grima.
6. Jno L. Peytavin.
7. Bus. Rouen.
8. H. Rolling.
9. Gustavus Devron, M. D.
10. Paul E. Théard.
11. John J. Castellanos, M. D.
12. A. Schreiber.
13. William Beer.
14. Y. R. Le Monnier.
15. Gaston Doussan.
16. François Tujague.
17. Riccardo Molta.

De ce nombre il en reste peu parmi nous. Malgré nos pertes, l'Athénée est demeuré intact et plein de vie: ce qui est conforme à l'esprit d'Association et de fraternité, qui existe dans notre Société, et conforme à la lettre de la loi qui permet aux membres de se succéder, de telle sorte que le corps demeure toujours le même.

De la naissance de l'Athénée nous venons de parler. De son enfance à son adolescence nous le voyons grandir lentement mais sûrement: il eut ses jours de tristesse et de bonheur, et *vice-versa*. Mais à partir de sa majorité, nous le voyons prendre une part active dans la grande lutte de ce monde, et surtout dans tout ce qui concerne la littérature française: aussi aujourd'hui tient-il une des premières places dans la constellation des Sociétés françaises en Amérique, qui ont pour but l'étude de la littérature française, l'enseignement de cette belle langue et sa propagation. Aujourd'hui, il se berce de l'espoir de jouir d'une félicité et d'une prospérité sans égales.

Voilà, cet enfant devenu homme depuis quelques années, marchant avec son siècle: et n'êtes-vous pas étonnés de voir qu'il est resté jusqu'a ce jour, célibataire quant il y a tant de femmes charmantes autour de lui.

Mais, je vais vous dire, sous le sceau du plus grand secret qu'il est fiancé depuis quelques mois, et qu'il va bientôt se marier.

Et avec qui? me demanderez-vous. Ah! c'est encore un secret! mais nous vous l'annoncerons bientôt, et cela je suis sûr, fera plaisir à toutes les dames présentes.

Laissez-moi vous dire que, jusqu'à présent, le corps de l'Athénée n'a été composé que de membres du sexe masculin; les femmes n'y étaient point admises. Et pourquoi ont-elles été exclues? On me répond à cela que nos premiers fondateurs objectaient à l'admission des femmes dans l'Athénée pour la raison supposée, que les règlements l'interdisaient.

.....

D'après les principes de droit, tout ce qui n'est pas prohibé ou exclus, est permis. Hors donc, nos réglements ne prohibant et n'excluant pas les femmes, il s'en suit qu'elles peuvent être élues et admises membres.

Cette question a été discutée, il y a quelque temps de cela, et il fut décidé, par résolution, que les femmes pourraient être admises membres. Cependant aucune initiative à cet égard n'a été prise. Je crois que le moment est arrivé pour notre Société d'agir sur cette résolution et d'annoncer publiquement dès ce jour, que nous sommes prêts à les recevoir.

Tout dépend donc de leur volonté: elles n'ont qu'à dire OUI, pour que leurs noms soient référés, à un comité nommé à cet effet. De ce mot OUI nous espérons beaucoup. Sans la femme que pouvons-nous espérer? Rien; avec elle? Tout.

Quand cette union sera effectuée, nous aurons le bonheur de prononcer ces mots "Consummatum est." le mariage est consommé: l'union ditton fait la force; de l'Association et de l'union des personnes et du choc de leurs idées jailliront bien des lumières. Il nous faut donc grossir le cadre de notre chère famille; plus nombreux seront-nous; plus considérables seront nos ressources, et plus loin s'étendront notre influence et nos bienfaits.

.....

On n'est pas plus galant que M. Soniat: on ne tourne pas mieux un compliment à l'adresse des dames; et on ne leur ouvre pas plus grandes les portes de l'Athénée.

Un programme varié, touffu, composé avec goût a permis à nombre de musiciens, dames et messieurs, chanteurs et instrumentistes, de se faire applaudir.

Un des numéros les plus goûtés du programme a été le monologue dit par M. Maurice Bréant, "La Chasse". Le succès de M. Bréant a été tel qu'il lui a fallu en dire deux autres.

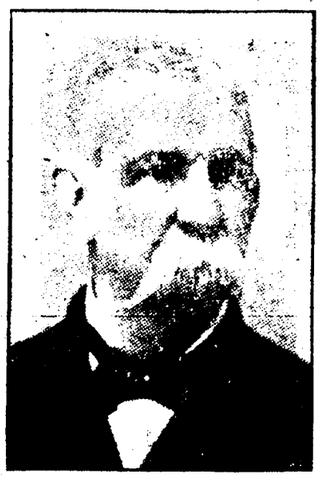

M. PAUL CAPDEVIELLE.

Le dernier discours a été prononcé par M. Paul Capdevielle. L'Athénée lui avait demandé de faire l'éloge de deux de ses plus anciens membres, le Général Gustave Toutant Beauregard et le Major Léon Queyrouze, et rien ne parut plus aisé à l'orateur que d'évoquer le souvenir de ces deux soldats dont il avait été l'ami, avec lesquels il avait vécu la vie des camps.

M. Capdevielle a parlé d'une époque que les jeunes générations n'ont pas connue, époque qui eut ses ombres et ses rayons, et où dorment des souvenirs chers à bien des familles.

Les deux fondateurs de l'Athénée dont il avait à faire revivre l'image, étaient des personnalités marquantes, des hommes aimés, et c'est avec une visible émotion que sa pensée s'est tournée vers eux.

Laissons-lui la parole.

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs:

Je viens aujourd'hui tenir parole, car à la dernière réunion mensuelle de l'Athénée Louisianais, je me suis engagé à dire un mot, à exprimer un sentiment à la fête annuelle de la société.

Il était loin de ma pensée qu'en prenant la parole pour vous dire en quelle haute estime je tiens la docte société, j'aurais l'honneur, à la sollicitation du comité d'organisation de la fête, de faire l'éloge de deux hommes éminemment distingués qui ont eu leur heure de rayonnement à une époque de cruelle et glorieuse mémoire, deux hommes dont les actions d'éclat sont inoubliables, et qui, de leurs vaillantes épées ont écrit les pages les plus lumineuses de l'histoire de cette lutte épique que le Sud eut à soutenir contre le Nord durant de longues années pour la défense d'un Principe, la revendication de ses droits les plus sacrés: j'ai nommé le Général Gustave Toutant Beauregard et le Major Léon Queyrouze, fondateurs l'un et l'autre de l'Athénée.

Si je reste inférieur à la tâche qui m'est confiée, j'aurai du moins la satisfaction de m'y être livré avec amour, d'avoir fait revivre pour regarder avec émotion les jours écoulés, des êtres aimés que la tombe a pu nous ravir, mais sur lesquels l'oubli ne se fera jamais;—ne revoit-on pas, le sourire aux lèvres, les lieux où l'on a souffert? Dans l'homme intérieur, il brille une lueur qui se projette avec prédilection vers le passé, et de quel charme ne se sent-il pas pénétré à la vue de souriantes figures qui s'estompent dans la pénombre, la douce clarté des années lointaines!

Il est regrettable que ce ne soit pas une parole autre que la mienne qui ait à retracer les brillantes carrières, à célébrer le mérite, les talents de ces deux hommes qui, s'ils furent de valeureux soldats, furent aussi de grands citoyens.

J'ai eu l'honneur de les bien connaître, d'en être l'ami; et j'avoue que jamais ressemblance morale ne me parut plus saisissante que la leur: une loyauté très grande, une irréductible fermeté devant le devoir, une simplicité faite de distinction et de bonhomie, telles étaient les qualités dominantes de ces natures pour lesquelles la conquête des cœurs était si facile.

Le Général Beauregard que la Nouvelle-Orléans réclame avec une légitime fierté comme un de ses fils, fut un des généraux les plus illustres de la Confédération. Elève de la plus grande Ecole Militaire du pays, West Point, Beauregard en sortit après y avoir fait de brillantes études: il y appartenait au Corps du Génie. A peine s'était-il enrôlé dans l'armée régulière des Etats-Unis, que son mérite s'affirma et lui valut ses premiers galons.

Nommé major, on l'envoya à la Nouvelle-Orléans tracer le plan de la Douane et en diriger les travaux de construction. Le majestueux édifice en granit qui s'élève rue du Canal reste donc comme un monument à sa mémoire.

Beauregard épousa en premières noces une demoiselle Villeré appartenant à une des plus anciennes familles de la Louisiane: et de cette union naquirent trois enfants, dont l'aîné le juge René T. Beauregard fut, pendant des années, un des membres éminents de notre corps judiciaire.

En secondes noces, le général épousa Mlle Caroline Deslonde, une des créoles les plus séduisantes de son époque. Dès qu'éclatèrent les hostilités entre le Nord et le Sud, Beauregard mit son épée au service de la Confédération et fut un des cinq généraux à qui furent confiées les destinées de cette Cause, la bonne assurément, mais que la Fortune trahit après cinq années d'une héroïque et inégale lutte; Cause que l'histoire désigne aujourd'hui sous le nom de "Cause Perdue."

Beauregard, on le sait, fortifia la ville de Charleston de telle façon qu'elle était imprenable; et ses juges les plus rigides convinrent qu'il avait mis plus que du génie dans ce travail; il y avait mis aussi de la coquetterie.

Quand eut lieu dans les plaines de Manassas le premier choc des gros bataillons, Beauregard était là, commandant en chef: et s'il lui eut été permis de poursuivre le succès de ses armes, Dieu sait! si le triomphe définitif n'en eut pas été le couronnement. Beauregard était aux portes de Washington: son intrépidité lui soufflait à l'oreille de marcher; mais le disciplinaire qu'il était ne se laissa pas griser par la vision du Capitole. Il obéit aux ordres venus de Richmond, et nous savons ce qu'il advint.

Beauregard remit son épée au fourreau quand eu sonna l'heure et rentra dans la vie privée. Ardent ouvrier de la Pensée, il était toujours demeuré fidèle à la langue de ses ancêtres, aussi fut-il un des douze qui assistèrent à l'éclosion de la société savante qui allait se constituer la gardienne jalouse de la langue française, sa sauvegarde contre l'indifférence des générations futures.

Après en avoir été un humble membre, il en devint le président, succédant au Dr Armand Mercier: et, des années durant, il se livra à une opulente dépense d'efforts pour maintenir l'utile société dans la voie où elle s'était engagée et y obtenait de retentissants succès. Beauregard aimait la langue française: il eut considéré une coupable faiblesse, une trahison même d'en parler une autre dans ce sanctuaire que l'on nomme la Famille.

Le major Léon Queyrouze, lui aussi, était Louisianais de naissance et Français d'origine. Lui aussi se distingua sur les champs de bataille dans la grande levée de boucliers.

A la tête de ses soldats souvent on le vit, l'épée au clair, se jeter dans la mêlée, bravant la mort et donnant à ceux qui le suivaient l'exemple du plus intrépide courage. Pendant l'action, le brillant officier, d'ordinaire si doux, se transfigurait, apparaissait à ses soldats comme un météore fulgurant, les électrisait, leur communiquait cet enthousiasme, cette furia avec lesquels se gagnent les batailles.

Le major Queyrouze occupait un rang élevé dans le négoce à la Nouvelle-Orléans quand survint le malentendu entre le Nord et le Sud qui se régla par la force brutale.

J'ai conservé un souvenir bien vivant de cette époque où le pays entier était en proie à l'émotion la plus poignante.

De toutes les poitrines s'échappait le cri de guerre: hommes, femmes, enfants sentaient vibrer en eux la fibre patriotique, tout le monde était possédé du désir de faire respecter sa dignité nationale. Nous ne connaissions pas, hélas! les cruelles épreuves qui allaient faire cortège à un pareil fléau: et de cette situation troublée sortit le militarisme, dont le séduisant mirage nous réservait tant et de si amères déceptions.

Si la guerre ne me paraît pas être, en ce siècle de civilisation, la solution des différends qui entre temps surgissent entre les peuples, c'est que j'en connais les horreurs la honteuse logique.

M. Queyrouze fut prompt à répondre à l'appel du Sud. En entendant gronder le canon à Sumpter, il organisa une compagnie, la Cinquième du Régiment des Gardes d'Orléans commandé par le Colonel Numa Augustin, le Lieut.-Col. Massieu et le Major Voorhies. J'eus l'honneur d'entrer dans les rangs de cette compagnie: et si je ne me trompe, j'en étais le membre le plus jeune.

Jusqu'au 22 février 1862, les Gardes d'Orléans demeurèrent en disponibilité à la Nouvelle-Orléans, n'entrant en service actif qu'à l'appel du Général Beuaregard qui proposait un volontariat de 90 jours. Le Général Sidney Johnston se préparait à livrer bataille au Général Grant dans les plaines du Tennessee, et c'est pour combattre à ses côtés que Beauregard allait à lui. L'inoubliable bataille de Shiloh qui dura deux jours et qui, peut-être, fut la plus sanglante de toutes, eut lieu avec la vacillante fortune que l'on sait. C'est là que Queyrouze donna la mesure de sa vaillance: c'est là qu'après la plus audacieuse, la plus téméraire des conduites, il tomba frappé d'une balle. Mais la Providence veillait sur le valeureux officier et permit qu'il guérit de sa blessure pour se retrouver tôt après au milieu de ses compagnons d'armes.

J'avoue, en toute modestie, avoir fait un bien incomplet éloge de ces deux hommes que nous, Louisianais, devons nous enorgueillir d'avoir eus pour compatriotes, et nous, Athéniens, d'avoir eus pour collègues. Mais si incomplet que soit cet éloge, il m'a permis, et j'en suis heureux, d'envoyer à la tombe de ces deux héros, de ces deux amis, mon souvenir le plus ému, l'hommage de mon admiration profonde.

Grande serait la fierté du major Queyrouze, lui qui s'intéressa toujours aux Choses de l'Esprit, de savoir que les deux êtres qu'il aimait d'un amour si tendre, brillent aujourd'hui du plus vif éclat dans le Monde des Lettres, une fille et un fils qui entourent sa mémoire d'une piété vraiment touchante.

La soirée s'est terminée de très heureuse façon par l'exécution de plusieurs compositions musicales. Dans un coin de la salle se tenaient des demoiselles qui servaient des rafraîchissements à tout venant.

Il n'est pas hors de place d'annoncer ici que les deux conférenciers officiels que la Fédération de l'Alliance Française fera venir cette année aux Etats Unis sont le vicomte d'Avenel et M. Anatole LeBraz. Ce dernier visitera la Nouvelle Orléans sur l'invitation de l'Athénée.

M. BUSSIÈRE ROUEN,
Secrétaire Perpétuel de l'Athénée.

Voici le programme de la fête d'hier, fête pleine d'éclat qui a valu à ses élus d'aimables heures et qui fait honneur à ses organisateurs:

1. Historique de l'Athénée Louisianais—M. le Professeur Alcée Fortier, Président.
2. Chœur—"Les Saltimbanques".....Ganne. Chanté par Mmes M. Charbonnet et Jeanne Dupuy Harrison, Mlles Carlotta Bonnecaze, Anita Bouligny, Camille Gibert, Bella Peyrat, Marcelle Peyrat, Estelle Pitot, Désirée Roman, Lydia Sarpy, Eugénie Soria; MM. Georges Peyrat et Henri Viavant. Les soli seront chantés par Mlle Laure Carrière et M. Henri Dessommes. Accompagnement par Mlle Mathilde Théard.
3. Solo de Piano—Prélude.....Rachmaninoff. Mlle Marie Boissonneau.
4. Allocution—M. Véran Dejoux, Consul de France.
5. Solo de Chant—L'aube s'éveille.....Jaeger. Mme Jeanne Dupuy Harrison accompagnée par Mlle Marcelle Peyrat.
6. Monologue.....M. Maurice Bréant.
7. Solo de Chant—Sérénade Printanière.....Hermès. Mlle Camille Gibert, accompagnée par Mlle Anita Bouligny.
8. Allocution—M. Charles T. Soniat 2me vice-président.
9. Solo de Piano pour la main gauche—Othello.....M. Strackish. Mlle Delphine Piseros.
10. Solo de Chant—Paillasse.....Leoncavallo. M. Henri Viavant, accompagné par Mlle Mathilde Théard.
11. Allocution—Hon. Paul Capdevielle.
12. Duo—Lakmé.....Delibes. Mlle Camille Gibert et Mme M. Charbonnet, accompagnées par Mlle Lucie Bouligny.
13. Solo de Chant—Lakmé.....Delibes. M. Alfred F. Théard, accompagné par Mlle Marie Théard.
14. Tawanta—Poésie par M. le Dr Alfred Mercier. Lue par M. Bussière Rouen, Secrétaire Perpétuel.
15. Solo de Chant—Alceste—Imprécations.....Gluck. Mme Céleste de Vilchez Bisset accompagnée par Mlle Anita Bouligny.
16. Chœur—"Carmen".....Curtis. Chanté par Mmes M. Charbonnet et Jeanne Dupuy Harrison, Mlles Carlotta Bonnecaze, Laure Carrière, Camille Gibert, Bella Peyrat, Marcelle Peyrat, Estelle Pitot, Désirée Roman, Lydia Sarpy, Eugénie Soria, Mathilde Théard; MM. Henri Dessommes et Henri Viavant. Le solo sera chanté par M. Georges Peyrat. Accompagnement par Mlle Anita Bouligny.
17. Rafraîchissements servis par Mlles Josie Arnoult, Carlotta Bonnecaze, Anita Bouligny, Lucie Bouligny, Edith Capdevielle, Anita Delvaille, Jeanne Dittmann, Marcelle Ferchaud, Nathalie Friedrichs, Alma Gelpi, Pépilla Gueydan, Emma Hincks, Clémence Jaubert, Lolita Kahle, Héloïse Lanusse, Lucille Landry, Anna LeGendre, Adèle Mérihl, Amélie Minor, Belzire Moret, Marcelle Peyrat, Aline Rouen, Mathilde Théard, Louise Larue.

Comité de Réception.

M. Louis Plauché, président; MM. J. B. Avégno, Victor Bernard, Daniel D. R. Charbonnet, Dr Paul De Verges, Charles La Branche, Alfred Malochée, Henri Sarpy, Fernand F. Teissier, Georges Baudéan, Henri C. Billaud, Victor L. Colomb, Vivian J. Gelpi, Rixford J. Lincoln, Léopold Noblom, Albert Stouse, Paul Villeré.

L'Etat de santé du Pape

Rome, 19 mai—Le Dr Lapponi a trouvé le souverain pontife mieux quand il est allé le voir ce matin, bien que le malade ait eut une nuit agitée par suite de son attaque de goutte.

La température du pape étant quelque peu élevée, le Dr Lapponi lui a ordonné de garder le lit pendant plusieurs jours.

SI VOUS HESITEZ

à vous procurer une bouteille de **Hostetter's Stomach Bitters** quand l'estomac est dérangé, les reins débiles et les intestins constipés, vous ne faites que prolonger votre maladie et rendre une guérison plus difficile. Par conséquent achetez-le aujourd'hui. **Depuis 52 ans**

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

guérit partout des personnes languissant de maladies telles que **Déperdition d'Appétit, Insomnie, Dyspepsie, Indigestion, Constipation, Aigreurs, Maladie des Reins et Maladies propres aux Femmes.** Evitez les substitutions.